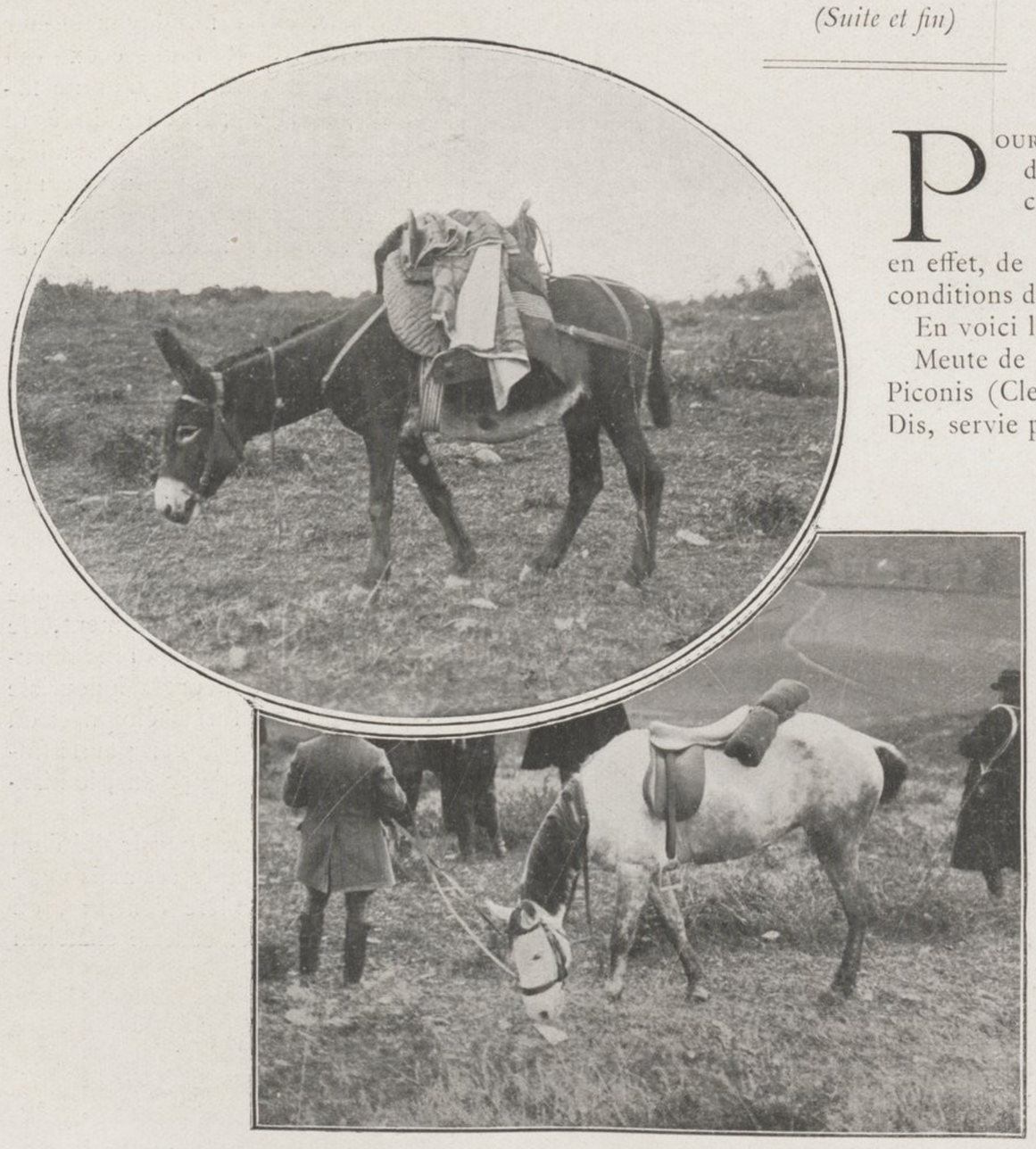


DÈS LE LEVER DU SOLEIL LE PUBLIC SE RASSEMBLAIT SUR LES HAUTEURS POUR SUIVRE LA CHASSE

SIX JOURS DANS L'ARIÈGE

Epreuves pour meutes de chiens de lièvre du Club Gaston Phébus

(Suite et fin)



DEUX SERVITEURS PRESQUE INDISPENSABLES POUR LES SPORTSMEN ARIÉGEOIS : UN ANE DE BAT ET UN PONEY DE LA MONTAGNE TYPE LÉGER

Pour l'amateur, la présentation des meutes sur la promenade de La Bastide-de-Sérou, n'offrait pas simplement l'attrait d'un coup d'œil pittoresque.

Sur chacune d'elles, le catalogue habilement rédigé donnait, en effet, de fort intéressants détails qui feront mieux comprendre les conditions dans lesquelles elles entrèrent en concurrence.

En voici le détail :

Meute de seize chiens de l'Ariège et briquets ariégeois des chenils de Piconis (Clermont) et Lapique (Lescure), appartenant à MM. Dupias et Dis, servie par Soula, piqueur et Dedieu, second.

Les deux associés chassent régulièrement ensemble depuis trente-cinq ans, succédant à leurs pères qui, de tout temps avaient couplé. La meute se compose d'ariégeois améliorés au chenil même, où les échanges et les transactions furent de tout temps nombreuses entre les propriétaires et MM. de Vezins, de Puységur, de Laprade, etc... Le terrain de chasse est en nature de bois, pâtures, guérets ; il fournit bien quand la terre est bonne, mais les temps de fortes gelées y sont funestes et les chemins très nombreux et très mauvais comportent, si l'on veut éviter les défauts, la présence dans la meute de bons spécialistes. — Une quinzaine de prises par an.

Meute de dix briquets ariégeois du chenil de Bouche (Pailhès), appartenant à M. Jules Gaillard, servie par Ruquet, piqueur et Montariol, second.

M. Gaillard, qui a de tout temps possédé quelques chiens, a depuis quinze ans donné à sa meute plus d'importance et aussi plus d'homogénéité. Les chiens installés au chenil de Bouche, près Pailhès, vont au début de la saison en déplacement à Lescure où ils trouvent un terrain plus varié et plus frais avant d'aborder les grands guérets des coteaux de Pailhès. Ils sont très bien choisis, appartiennent tous à M. Gaillard qui n'a pas d'associé et proviennent de

Source gallica.bnf.fr / Institut français du cheval et de l'équitation



LA RENTRÉE AU CHENIL

l'ancienne race vulgarisée dans la région par MM. de Serres de Justiniac, Prévot, de Vise, tous veneurs réputés, aujourd'hui disparus, dont nous savions les relations avec le baron de Ruble. C'est dire que les chiens de M. Gaillard chassent de race. L'alliance de plusieurs lices de Bouche avec l'étalon très connu du comte de Foix a donné d'excellents résultats. La meute prend une dizaine de lièvres par an.

Meute de dix-neuf chiens de l'Ariège et briquets ariégois, du chenil de Dalou, appartenant à M. Jacques Compans, servie par Coste, piqueur, et par Henri et Barthe, seconds.

La meute existe depuis plus de trente ans et chasse à courre et à tir, dans les environs de Dalou, en coteaux argileux, très abrupts, boisés au sommet, coupés dans les vallons de chemins, champs, prairies et friches avec quelques haies et murs en pierre sèche. La sélection a été opérée au chenil avec fort peu d'éléments étrangers, mais on y conserve avec soin une race précieuse. La difficulté du terrain rend les prises fort rares — de quatre à cinq par an.

Meute de vingt et un chiens de l'Ariège et briquets ariégeois du chenil de Marveille-Sabarat (Ariège), appartenant à M. Henry de Saint-Blanquat, servie par Carbonnel, piqueur, et Metje, second.

L'équipage de Marveille est de fondation récente; il date de huit ans environ. Mais entre les mains d'un maitre qui a su avec habileté utiliser toutes les ressources d'un pays qui en possède d'inépuisables, il est devenu rapidement le premier par le nombre et par la qualité. L'association conclue cette année avec M. H. de Marveille-Preissac constitue pour M. de Saint-Blanquat un nouvel élément de force et de vitalité. La meute se compose de chiens d'ordre de Gascogne, Saintonge et Ariège, auxquels sont joints quelques briquets du pays. Le recrutement est assuré par l'élevage : lices du pays unies aux meilleurs étalons du chenil de M. de Carayon La Tour. Les chiens chassent habituellement dans les terreforts ingrats qui entourent le Carla-Bayle et vont en déplacement dans les plaines avoisinant Grenade-sur-Garonne. L'équipage est servi par deux hommes à pied; il prend de 20 à 25 lièvres par an.

Meute de quatorze chiens de l'Ariège et briquets ariégeois du chenil de Saint-



LES JUGES PENDANT UN DÉFAUT PROLONGÉ



PENDANT LA QUÊTE — LA VOIE DEVIENT CHAUDE

Girons, appartenant à MM. Alphonse Brunet et Jean Bonzom, servie par Bonzom, piqueur, et Célestin Dedieu, second,

Sous la direction des deux propriétaires, les chiens chassent selon les circonstances séparément ou réunis depuis une vingtaine d'années, dans les environs de Saint-Girons, en terrain accidenté coupé de bois, pelouses, guérets, chemins. Le recrutement de la meute se fait dans le pays. Une lice réformée de Virelade a donné, avec Romulus, quatre produits actuellement dans la meute. — Dix à douze prises par an.

Meute de dix-sept chiens de races diverses du chenil de La Bastide-de-Sérou, appartenant à MM. Lasserre, Subra et J.-B. Berné, servie par Lasserre, Subra et Berné fils.

Ces chiens chassent aussi ensemble et séparément avec leurs propriétaires respectifs dans les environs de La Bastide-de-Sérou. Parmi eux, il convient de noter : Romulus, un beau gascon-saintongeois, qui valut à l'un de ses précédents propriétaires, M. Raufast, d'importants succès d'exposition ; Brigadier, qui provient du chenil de Marveille ; deux belles lices, Lucrèce et Calypso. La meute chasse régulièrement à tir et prend de temps à autre.



UNE CHIENNE DE L'ARIÈGE ET UNE BRIQUETTE ARIÈGEOISE

Une meute seulement chassait par jour, le maître d'équipage étant libre de découpler à l'heure qu'il jugeait favorable. Voici le travail fourni par chacune d'elles.

Meute de MM. Dupias et Dis. — Il a gelé blanc et les voies sont mauvaises. Le piqueux découple alors que l'aube commence à peine à poindre.

Après quelques minutes de rapproché, un lièvre est lancé qui, après une randonnée autour du plateau de Bugnas, emmène les chiens jusque dans le parc du Val-Larbont, où il se fait relancer. Il suit alors la route, contourne le village et passe trois fois la rivière et repart vers le village, où il met les chiens en défaut sans qu'il puisse être relevé. On sut le lendemain qu'un chien de berger, après avoir foulé la voie, s'était emparé de l'animal.

Meute de M. Jules Gaillard. — La nuit a été splendide, la matinée est superbe, les voies excellentes. On découple à sept heures. Après une quête assez longue, mais bien conduite, les chiens lancent sur le plateau de Bugnas, et mènent le lièvre à un train d'enfer, redescendent du côté des Atielès pour remonter sur Larbont, reviennent aux Atielès où, après une demi-heure de chasse, le lièvre se fait prendre



LE REQUÊT SUR UN DÉFAUT

sur un relancé. On découple une seconde fois, un second lièvre est lancé, qui fait faire aux chiens une magnifique randonnée du côté de Larbont, et met les chiens en défaut après une heure trois-quarts de chasse. On sonne la rentrée au chenil.

Meute de M. Jacques Compans. — La nuit a été mauvaise, les voies sont légères. Après deux heures de quête persévérante les chiens sont couplés sans avoir pu lancer.

Meute de M. de Saint-Blanquat. — Il a plu toute la nuit, il pleut encore le matin. Le maître d'équipage décide de découpler à neuf heures, mais il pleut encore, le temps se dégage enfin, et on découple à onze heures et demie, la matinée est très légère. Les chiens quêtent pendant une heure et lancent un lièvre à Bugnas. Une randonnée magnifique se poursuit alors vers la ligne du chemin de fer, dans le parc du Val-Larbont, le long de la route, sur les pelouses de Montigny, non loin desquelles le lièvre est forcé après une heure trente-cinq de chasse. La curée a lieu dans le parc du château du Val-Larbont. Les honneurs à Mme Roger d'Amboix de Larbont.



L'ANIMAL A PASSÉ LA RIVIÈRE, LES CHIENS ONT REDRESSÉ LA VOIE

Meute de MM. Brunet et Bougoin. — Il a gelé blanc et le brouillard persiste jusqu'à neuf heures. A midi, le vent tourne au Sud-Ouest, les voies de resuite excellentes jusqu'à ce moment deviennent légères. On découple à sept heures à Mazères; les chiens prennent successivement diverses voies de nuit sans pouvoir aboutir. A dix heures, ils trouvent au-dessous de Pey-Baqué une voie de rentrée et lancent bientôt après dans le bois attenant. Ils font faire à leur lièvre une randonnée menée très vivement sur les deux coteaux avoisinants et le ramènent sur le plateau de Buguas où une foule éparpillée leur crée les plus grandes difficultés. Ils persistent néanmoins sur leur voie, mais à midi tombent en défaut. Le défaut est relevé une heure après lorsqu'un renard leur part au nez dans un buisson. Les juges trouvent qu'il est trop tard pour redresser la voie et continuer l'épreuve.

Meute de MM. Lasserre Subra et J. B. Berné. — Les voies de nuit sont bonnes, mais les voies de refuite sont légères : elles s'améliorent peu à peu. On découple à sept heures en bordure du bois de Pey-Baqué. Après quelques minutes de rapproché un lièvre est lancé. Après une randonnée sur la montagne de Larbont, il reprend sa double voie qu'il quitte pour sauter le ruisseau et gagner le plateau de Bugnas. Il le contourne sans s'arrêter et passe à Vic, se dirige vers le hameau et se fait relancer à vue dans les prairies. Les chiens le chargent avec entrain et donnent à tous les chasseurs réunis le spectacle d'une fin de chasse des mieux réussies. On rentre à La Bastide où a lieu la curée devant le siège du club. Les honneurs à Mme R. d'Amboix de Larbont.

Afin de classer les chiens suivant un jugement équitable, le jury avait imaginé un système de points et de coefficients qui lui permettait d'établir ses appréciations sur des bases uniformisées. Ces coefficients avaient été fixés en tenant compte des conditions particulières de la chasse dans le pays : saison, température, altitude, nature des terrains, défenses des animaux, etc. Un certain nombre de points négatifs destinés à marquer les défauts, venaient en déduction de ceux acquis par les qualités. Voici quel fut le classement :

1re. Meute de MM. Lasserre, Subra et Berné, 154 points; 2e. Meute de M. de Saint-Blanquat; 3e. Meute de MM. Dupias et Dis, 139 points; 4e. Meute de MM. Brunet et Bonzom, 136 points; 5e. Meute de M. Gaillard, 135 points; 6e. Meute de M. Compans, 70 points.

Et maintenant quel enseignement tirer de ce que nous avons vu?

Disons-le tout de suite, la critique dominante à faire c'est que toutes les meutes manquaient d'homogénéité.

Le chien de l'Arriège présente pourtant un type nettement caractérisé dont on connaît les origines. C'est un chien de construction moyenne ne dépassant pas vingt-et-un pouces, assez près de terre avec suffisamment de coffre, de muscles et de légèreté à la fois afin de travailler aisément le long des rudes pentes de ce pays ariégeois. Sa robe est blanche, mouchetée noir-bleu et feu, origine indiscutable du gascon-saintongeois.

Voilà ce que devraient être tous les chiens catalogués ariégeois; voilà ce qu'ils seront quand ces épreuves de meutes auront après quelques années, fait œuvre bienfaisante dans la région.

Jacques LUSSIGNY.



LA MEUTE DE 21 CHIENS DE L'ARIÈGE ET BRIQUETS ARIÉGEOIS APPt A M. HENRY DE SAINT-BLANQUAT CLASSÉE SECONDE DES ÉPREUVES DU CLUB GASTON PHŒBUS